



## **Index de l'égalité femmes-hommes : Color Foods obtient un score de 64/100**

Déclarée grande cause nationale du quinquennat par le Président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes a fait l'objet d'un plan d'action global par le gouvernement.

Désormais, l'égalité salariale à poste équivalent entre les femmes et les hommes en entreprise fait l'objet d'une obligation de résultats, et non plus simplement d'une obligation de moyens.

L'index de l'égalité femmes-hommes, permet aux entreprises de mesurer leur positionnement sur le plan de l'égalité professionnelle. Sous la forme d'une note sur 100, l'index se compose de cinq grands critères qui évaluent les inégalités entre les femmes et les hommes dans les entreprises.

Chaque année, les entreprises d'au moins 50 salariés sont tenues de calculer leur index de l'égalité femmes-hommes qui se doit d'être supérieur ou égal à 75%.

**En 2020, l'index sur l'égalité H/F de Color Foods est de 64%.**

**Ce score est plus faible que l'année précédente (83%) mais il s'explique par l'implication de Color à promouvoir et mettre en valeur autant les hommes que les femmes.**

**Les actions et le contexte 2020 de la société ont généré une augmentation de la masse salariale féminine, cela a effectivement généré un déséquilibre en faveur de notre personnel féminin.**

**Celui-ci s'est traduit par la baisse de notre index 2020.**

**Une chose est sûre, nous restons plus que jamais engagés à promouvoir l'égalité hommes-femmes au sein de notre effectif. Cela reste au cœur de nos valeurs.**